Société Immobilière de Kourou

Lettre d'information des locataires

Infos

N°18 - Mai 2013

Opération 44 maisons de ville
Résidence Les Caliendras
ZAC de Soula à Macouria
Architecte : Daniel JOS
Descriptif de l'opération en page 4

Au sommaire

Le mot de la rédaction.....p 1
Paiement en ligne, mode d'emploi.....p 2
Opération de sensibilisation contre le bruit..... p 3
Evènement : inauguration de l'ADIL..... p 4

Le mot de la rédaction

Dans ce numéro, vous découvrirez le nouveau service offrant la possibilité aux locataires, à compter de juin prochain, de pouvoir régler leur loyer, sans avoir à se déplacer, grâce au paiement en ligne.

Ce service en ligne permettra, dans un premier temps, de procéder au paiement des loyers mais par la suite évoluera vers d'autres fonctionnalités telle que la consultation de votre compte locataire via un extranet. Nous ne manquerons pas de revenir sur toutes ces nouveautés dans nos prochaines parutions.

En pages centrales, un volet important est consacré à l'opération de sensibilisation contre les nuisances sonores organisée par nos équipes en partenariat avec les acteurs sociaux de la ville. Cette manifestation, qui s'est tenue le 6 avril dernier au quartier des Deux Lacs à Kourou, s'est déroulée autour d'animations et d'activités festives auxquelles les habitants ont répondu présents.

Bonne lecture à tous !

La rédaction
Stéphanie AURELIEN

A PARTIR DU 1ER JUIN, LA SIMKO VOUS PERMET DÉSORMAIS DE RÉALISER VOS RÈGLEMENTS DEPUIS CHEZ VOUS.

Pourquoi choisir le paiement par téléphone ou par internet ?

- **SIMPLE...** *Il suffit de composer le 05 90 57 94 42 (coût d'un appel local) ou de se connecter sur le site internet de la SIMKO*
- **PERSONNALISÉ...** *Vous avez la possibilité de payer la totalité ou une partie du loyer*
- **SÉCURISÉ...** *Vous recevez une preuve du paiement en fin de procédure*
- **PRATIQUE...** *Le service est ouvert 24h/24h et 7jours/7*
- **RAPIDE...** *Le paiement se fait en trois minutes !*

ATTENTION

Un règlement par téléphone ou internet n'est possible qu'avec les informations de votre dernier avis d'échéance.
LES INFORMATIONS SUIVANTES SONT OBLIGATOIRES
N° DE COMPTE & SOLDE À PAYER

LE NUMÉRO DE COMPTE

LE SOLDE À PAYER DU DERNIER AVIS D'ÉCHÉANCE

Comment faire ? Explication

Par téléphone

1 ▸ **composer le 05 90 57 94 42**

2 ▸ **Choisir l'organisme (SIMKO ou UEBS)** voir

3 ▸ **Saisir votre numéro de compte locataire**
(présent en bas à droite de votre avis d'échéance)

4 ▸ **Saisir le montant de votre échéance sans la virgule**

5 ▸ **Attendre la confirmation de son identification**

6 ▸ **Choisir entre le paiement total ou partiel du loyer**

7 ▸ **Saisir vos coordonnées de carte bancaire**

8 ▸ **Attendre de recevoir un certificat de paiement**
soit par sms, soit par téléphone

À NOTER

IL VOUS SERA DEMANDÉ DE PRÉCISER
L'ORGANISME DONT VOUS DÉPENDEZ
UEBS POUR LES LOCATAIRES DE L'UNION DE LA BASE SPATIALE
SIMKO POUR TOUS LES AUTRES LOCATAIRES

Par internet

1 ▸ **accéder au site internet http://www.simko.fr**

2 ▸ **Choisir le lien UEBS ou SIMKO dans le bandeau de gauche** - voir

3 ▸ **Saisir les éléments demandés**

Opération de sensibilisation contre le bruit

L'objectif était le suivant : sensibiliser les habitants du quartier des Deux Lacs sur les nuisances sonores et le mieux vivre ensemble. Organisée conjointement par le Service Social (Mmes AUGER-MICOU, SINGH, RENAU-FERRER, LE ROUGE, LOUVRIER SAINT MARY) et le Service de proximité (MM. Victor AVRIL, Robert AYOUME) de la SIMKO avec le concours de l'AKATI'J, du CUCS, de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et de l'association PATAWA, cette journée de rencontre a mobilisé de nombreux jeunes du quartier. Une visio-conférence s'est tenue au sein de la maison de quartier en présence d'un audioprothésiste de l'ARS, évidemment sur le thème du "bruit". D'autres stands et activités ont ponctué cette journée festive notamment par la mise en place de concours de dessin, de "son" automobile et de prestations de danse.

Le bilan de cette manifestation reste toutefois mitigé selon Mme AUGER-MICOU, responsable du service social de la SIMKO : "*Bien que ce fut une bonne journée d'animation, il n'en demeure pas moins que la mobilisation des parents était très timide. Je ne suis pas sure que l'objectif de prévention des nuisances sonores ait réellement été atteint et je reste sceptique sur l'évolution positive du bruit au sein du quartier. Toutefois, l'organisation et la mobilisation des équipes ont été à la hauteur, d'autant qu'il était important pour les habitants de pouvoir voir les employés de la SIMKO en dehors du cadre bailleur/bureau*". ■

Quartier Nobel - Le 06 avril 2013, sensibilisation contre le bruit

► *Marie LE ROUGE, Agent Service Social SIMKO*

SA : Cette sensibilisation contre le bruit était plus que nécessaire sur ce quartier?

Les besoins ont été recensés par le service de proximité qui nous a interpellés sur le fait que le problème du bruit représentait 60% des plaintes émises par nos locataires. Le quartier des Deux Lacs est un secteur assez bruyant, regroupant un nombre important d'habitants. Il semblait donc opportun de mener notre action sur ce lieu de résidence, avant de l'étendre à d'autres quartiers de Kourou. Une opération qui s'est d'ailleurs plutôt bien déroulée car nous avons accueilli à nos stands environ 150 enfants âgés de 3 à 15 ans. Les activités de jeux, les concours et les animations musicales proposées aux jeunes ont eu un franc succès.

SA : Comment allez-vous évaluer l'impact de cette action de sensibilisation ?

Le service social de la SIMKO envisage de procéder à un questionnaire de satisfaction que nous soumettrons à un échantillon de personnes résidant au quartier des Deux Lacs.

Nous irons de nouveau à la rencontre des locataires en effectuant du porte à porte afin de recueillir leurs opinions. Avoir leurs avis et leurs sentiments sur ce type d'initiative nous permettra d'envisager les pistes d'amélioration nécessaires à apporter à de futurs projets que nous mènerons toujours en partenariat avec les acteurs sociaux. Car pour nous, il s'agit bien de pérenniser l'action collective au sein des quartiers, d'être toujours plus à l'écoute des locataires et de leurs préoccupations du quotidien.

L'objectif est non pas de faire pour eux, mais de faire avec eux...

De gauche à droite : Nahir RENAU FERRER, Victor AVRIL, Catherine AUGER-MICOU, Marie LE ROUGE

« Fort de cette première expérience, il me semble important de renouveler une telle opération, mais cette fois-ci autour de l'incivilité, de l'hygiène et de la propreté dans les quartiers avec par exemple l'organisation d'un concours du plus beau quartier. Mais pour l'heure, il nous faut d'abord procéder à l'évaluation de cette première action. »

Victor AVRIL- SIMKO
Responsable Service Proximité

Evènement

Inauguration de l'ADIL et du PLIE

■ Le 22 mars 2013, l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) et le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) ont inauguré leurs nouveaux locaux situés à l'agence SIMKO de Cayenne, à la cité Oyanas.

■ Plusieurs partenaires ont permis la mise en place de l'ADIL en Guyane : l'Etat au travers de la DEAL, le Conseil Général, le Conseil Régional, l'association des Maires, la Caisse d'Allocations Familiales et les bailleurs sociaux.

■ M. Hubert CONTOUT, président de l'ADIL, a rappellé les missions fondamentales de ce dispositif et son principe de fonctionnement. Il achève son discours en adressant ses remerciements à l'ensemble des partenaires.

Inauguration du 22 mars 2013

Présence des différents partenaires

La SIMKO représentée

M. CONTOUT, Président de l'ADIL

Agence SIMKO - Cité Médan

Logo de l'ADIL

Logo du PLIE

Informations

Demande de logement
Pour tout renseignement et dépôt de dossier pour une demande de logement locatif sur Cayenne ou Macouria, contactez **notre agence de Cayenne au 05 94 29 77 00**.

Paiement en ligne
En cas de difficultés et pour tout renseignement complémentaire concernant le paiement en ligne, **nos agents comptables restent à votre écoute.**
à Cayenne au 05 94 29 77 00 et à Kourou au 05 94 32 90 00

A louer

44 PLS - Résidence Caliendras
ZAC de Soula à Macouria

Situés dans un environnement calme et paisible, à 15 minutes de Cayenne, les logements de la Résidence Caliendras vous offrent **confort, espace** et **sécurité**.

Ces maisons de ville sont entièrement clôturées et équipées :
- d'un portail coulissant
- de grilles de protection au niveau de la terrasse
- de placards de rangement dans les chambres
- de meubles sous évier dans la cuisine
- d'un jardin privatif.

Surfaces des logements entre 85 et 125 m²

Loyer mensuel TTC entre 715 € et 1 130 €

SIMKO - 33, avenue Jean Jaurès
Conception-rédaction : S. AURELIEN
Contact : communication@simko.fr
Dépôt légal : 05/2013•ISSN 2108-3231
Publication gratuite 4 600 exemplaires
Impression CCPR